

ÉDITION SEPTEMBRE 2026 · ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

Catalogue des formations et des missions

Santé, sécurité et prévention des risques professionnels : former, conseiller, auditer et accompagner les entreprises et les collectivités, à leur échelle.

29 formations · 15 missions de conseil et d'études · 4 missions d'audit · 5 packs

[Ouvrir le sommaire interactif →](#)

Document interactif : cliquez sur un titre, un numéro ou un pack pour accéder directement à la fiche.



La prévention accessible à tous
accesprevention.fr

Retrouvez une prestation en un clic

Par où commencer ?

Packs

IPRP

Formations

Conseil et études

Audit

Demander un devis

Bases en prévention et instances

F1	Bases en prévention des risques professionnels : sensibilisation	550 €
F2	Bases en prévention des risques professionnels	1 200 €
F3	Évaluation des risques professionnels et mise en place d'un plan d'action	1 200 €
F4	Mise en place d'un diagnostic de conformité réglementaire en santé sécurité au travail	1 200 €
F5	Formation des membres de la CSSCT – entreprises de plus de 300 salariés	2 200 €
F6	Formation des membres de la CSSCT – entreprises de 50 à 300 salariés	2 200 €
F7	Recyclage de la formation des membres de la CSSCT	1 300 €
F8	Formation des membres de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)	2 200 €

Risques spécifiques

F9	Sensibilisation aux atmosphères explosives (ATEX)	350 €
F10	ATEX : sensibilisation au risque d'explosion pour les managers	550 €
F11	Risques chimiques : sensibilisation	350 €
F12	Évaluation des risques chimiques via l'utilisation de l'outil SEIRICH	1 200 €
F13	Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits de nettoyage et d'hygiène	550 €
F14	Les risques chimiques et les perturbateurs endocriniens	550 €
F15	Bases en toxicologie et addictologie	550 €
F16	Bases en toxicologie de l'environnement	550 €
F17	Risques biologiques : sensibilisation	350 €
F18	Les risques chimiques et biologiques liés aux DASRI	550 €
F19	Transport de marchandises dangereuses selon le chapitre 1.3 de l'ADR	350 €
F20	Risques liés à la prolifération des légionelles	350 €
F21	Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : sensibilisation du personnel d'exploitation	350 €
F22	Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : gestion du risque, visite de la tour et risques chimiques des produits de traitement	550 €
F23	Intervenir en espace confiné : surveillant et intervenant	550 €

Management de la prévention et audit interne

F24	Mettre en place une culture sécurité : sensibilisation des managers	350 €
F25	Management d'un service de santé sécurité au travail	devis
F26	ISO 45001 : les bases du système de management de la santé et sécurité au travail	1 200 €
F27	Audit interne d'un système de management intégré QSE	1 200 €
F28	Audit interne d'un système de management ISO 45001	1 200 €
F29	Méthodologie d'audit interne en santé sécurité au travail	1 200 €

Packs

P	Pack TMD	1 200 €
P	Pack Risques chimiques	1 500 €
P	Pack ATEX	1 800 €
P	Pack Management	2 000 €
P	Pack Formation Sérénité	1 800 €

Intervenant en prévention (IPRP)

C1	Un préventeur à vos côtés	550 €
-----------	---------------------------	-------

Conseil - Bases en prévention et évaluation des risques

C2	Document unique (DUERP) : élaboration
C3	Document unique (DUERP) : mise à jour
C4	Diagnostic de conformité réglementaire en santé et sécurité
C5	Analyse d'accident du travail

Conseil - Risques spécifiques

C6	Évaluation du risque d'atmosphères explosives (ATEX)
C7	Évaluation du risque chimique (SEIRICH) et approche toxicologique
C8	Étude de compatibilité et de stockage des produits chimiques
C9	Conseiller à la sécurité TMD/ADR : audit, rapport annuel, assistance
C10	Plan de sûreté (transport de marchandises dangereuses)
C11	Étude de dotation en moyens de secours incendie
C12	Risques psychosociaux : cadrage et démarche de prévention

Conseil - Management de la prévention

C13	Culture sécurité
C14	Cap Prévention (collectivités)
C15	Formations et missions sur mesure

Audit - Audit et systèmes de management

A1	Accompagnement à la mise en place ISO 45001 et MASE
A2	Audit à blanc ou interne ISO 45001
A3	Audit à blanc ou interne MASE
A4	Audit à façon (référentiel spécifique)

La prévention se construit ensemble

Accès Prévention est un cabinet indépendant de conseil, d'audit et de formation, qui accompagne les entreprises comme les collectivités et établissements publics. Chaque intervention est dimensionnée à votre besoin réel : on ne cherche pas le volume, on cherche à ce que vous compreniez ce que vous avez devant vous, ce qui se fait et pourquoi, pour que la démarche vive après notre passage.

Comprendre

Vos risques et vos obligations, dans un langage clair.

S'approprier

La démarche, avec les personnes concernées : équipes, encadrants, élus.

Agir

Des actions réalistes, priorisées et suivies.

Le catalogue en un coup d'œil

REPÈRE	CE QUE VOUS Y TROUVEZ	PAGE
Cœur de métier	<u>Intervenant en prévention (IPRP)</u> : un préventeur à vos côtés, à la journée, sur un projet ou sur l'année	5
Packs	<u>Les 5 packs</u> : TMD, Risques chimiques, ATEX, Management, Formation Sérénité	6
F1 à F29	<u>Formations</u> : bases en prévention et instances, risques spécifiques, management de la prévention et audit interne	7
C1 à C15	<u>Missions de conseil et d'études</u> : document unique, diagnostic, risques spécifiques, culture sécurité	39
A1 à A4	<u>Missions d'audit</u> et accompagnement des systèmes de management ISO 45001 et MASE	47

CE QUI VAUT POUR TOUTES NOS PRESTATIONS

- **Sur mesure** : le contenu est adapté à votre secteur, vos effectifs, vos agents et vos situations de travail. Pas de formation générique.
- **Intra** : les formations se déroulent chez vous, en entreprise comme en collectivité, avec vos propres cas.
- **Transparence** : attestation de fin de formation ; audits à blanc ou internes, sans délivrance de certification.
- **Compétences complémentaires** : mobilisées selon les projets, et indiquées dans la proposition.
- **Devis** : établi après un premier échange, sans engagement. Tarifs en euros hors taxes.

Entreprises et collectivités : trouvez votre point d'entrée

Deux façons de lire ce catalogue selon votre situation. Cliquez sur un besoin pour accéder directement à la fiche ou au pack correspondant.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE (TPE, PME, SITE INDUSTRIEL)

Mes équipes doivent connaître les bases de la prévention

F1 · Bases en prévention des risques professionnels : sensibilisation →

Je n'ai pas de document unique, ou il n'est pas à jour

C2 · Document unique (DUERP) : élaboration →

Mes équipes manipulent des produits chimiques

Voir le Pack Risques chimiques →

J'expédie ou je transporte des marchandises dangereuses

Voir le Pack TMD →

Mes installations peuvent créer une atmosphère explosive

Voir le Pack ATEX →

Je veux structurer mon management de la sécurité (ISO 45001)

Voir le Pack Management →

Mes élus au CSE et à la CSSCT doivent être formés

F5 · Formation des membres de la CSSCT – entreprises de plus de 300 salariés →

Je veux un préventeur à mes côtés sans en recruter un

Voir l'offre IPRP →

VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ OU UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Nos élus et représentants siègent en F3SCT

F8 · Formation des membres de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) →

Nos agents doivent connaître les bases de la prévention

F1 · Bases en prévention des risques professionnels : sensibilisation →

Nous devons élaborer ou mettre à jour notre document unique

C2 · Document unique (DUERP) : élaboration →

Nos agents d'entretien manipulent des produits de nettoyage

F13 · Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits de nettoyage et d'hygiène →

Nos agents interviennent en espaces confinés (réseaux, postes de relevage)

F23 · Intervenir en espace confiné : surveillant et intervenant →

Nous devons maîtriser le risque légionelles dans nos bâtiments

F20 · Risques liés à la prolifération des légionelles →

Nous voulons une démarche de prévention lisible pour les élus et les agents

C14 · Cap Prévention (collectivités) →

Nous avons besoin d'un appui régulier d'un préventeur

Voir l'offre IPRP →

UNE SITUATION QUI NE FIGURE PAS ICI ?

[Une mission sur mesure \(C15\)](#) ou un premier échange de cadrage sans engagement : [demander un devis](#).

Un préventeur à vos côtés, sans en recruter un.

Accompagner, conseiller, faire avancer : c'est le cœur du travail d'Accès Prévention. En tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP), Badri Loujani intervient auprès de votre direction et de vos équipes, sur un projet précis ou tout au long de l'année, selon un nombre d'interventions défini ensemble.

Trois façons de travailler ensemble

À la journée

Vous faites appel à l'IPRP quand le besoin se présente : un sujet à traiter, un appui ponctuel, un avis extérieur.

550 € HT / jour

Sur un projet

Un objectif précis (document unique, plan d'actions, préparation d'un audit, démarche de prévention) avec des interventions planifiées jusqu'à son aboutissement.

Sur devis

Sur l'année

Un nombre d'interventions défini à l'avance, réparties dans l'année : le fil de la prévention est tenu, sans temps mort.

Sur devis

Exemples d'interventions

- Aider à évaluer les risques et à tenir le document unique à jour
- Construire, prioriser et suivre le plan d'actions de prévention
- Analyser un accident, un presque-accident ou une situation de travail
- Sensibiliser et former les équipes, adapter les consignes
- Préparer un contrôle, un audit ou une visite d'organisme
- Conseiller la direction, le CSE ou les élus sur leurs obligations
- Faire la veille réglementaire utile à votre activité

CE QUE VOUS Y GAGNEZ

Vous gardez la main. Chaque intervention se termine par un compte rendu et des actions claires, pour que la démarche continue à vivre entre deux visites.

POUR QUI

TPE, PME, collectivités et établissements publics, organismes de formation et cabinets (en sous-traitance).

COMMENT DÉMARRER

Un premier échange sans engagement pour cadrer le besoin, le rythme et le nombre d'interventions. [Demander un devis.](#)

À SAVOIR

Intervention encadrée par une convention. Elle ne remplace ni le service de prévention et de santé au travail ni le médecin du travail. IPRP enregistré (n° 1878633002).

Des packs pour aller à l'essentiel

Une mission et une formation réunies dans une seule proposition, à un prix unique. Cliquez sur une référence pour ouvrir la fiche.

Pack TMD

Un conseiller à la sécurité, et des équipes formées à leurs obligations.

CE QUI EST INCLUS

- La mission de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses ([C9](#))
- Une formation TMD d'une demi-journée pour vos équipes ([F19](#))

1 200 € HT

Entreprises et collectivités qui expédient, chargent ou transportent des marchandises dangereuses.

Pack Risques chimiques

Évaluer le risque chimique, puis donner à vos équipes les moyens de le maîtriser.

CE QUI EST INCLUS

- Une évaluation du risque chimique avec l'outil SEIRICH, niveau 2 ([C7](#))
- Une formation risques chimiques d'une demi-journée ([F11](#))

1 500 € HT

Entreprises et collectivités (ateliers, services techniques, entretien) qui utilisent des produits chimiques sans avoir évalué ce risque.

Pack ATEX

Évaluer le risque d'explosion, puis sensibiliser vos équipes.

CE QUI EST INCLUS

- L'évaluation du risque ATEX de votre établissement, périmètre défini au cadrage ([C6](#))
- Une sensibilisation ATEX d'une demi-journée, adaptée à vos équipes ([F9](#))

1 800 € HT

Entreprises et collectivités dont les installations peuvent générer des atmosphères explosives (poussières, gaz, vapeurs).

Pack Management

Comprendre l'ISO 45001, puis tester votre système avant de le faire certifier.

CE QUI EST INCLUS

- La formation ISO 45001 : les bases du système de management, 2 jours ([F26](#))
- Un audit à blanc ISO 45001 ([A2](#))

2 000 € HT

Entreprises et collectivités qui envisagent ou construisent un système de management de la santé et de la sécurité.

Pack Formation Sérénité

Trois jours de formation pour installer les bons réflexes dans toute la structure.

CE QUI EST INCLUS

- Bases en prévention des risques professionnels, 1 jour ([F1](#))
- Sensibilisation ATEX, ½ jour ([F9](#))
- Risques chimiques, ½ jour ([F11](#))
- Transport de marchandises dangereuses, ½ jour ([F19](#))
- Mise en place d'une culture sécurité, ½ jour ([F24](#))

1 800 € HT

TPE, PME et collectivités qui veulent couvrir l'essentiel de la prévention avec un seul interlocuteur.

COMMENT ÇA SE PASSE

Un échange de cadrage sans engagement vérifie que le pack correspond à votre situation. Les contenus sont adaptés à votre activité, à vos équipes ou à vos agents ; les formations ont lieu chez vous, aux dates fixées ensemble. Prix en euros hors taxes ; évaluation SEIRICH de niveau 2 ; périmètre de l'évaluation ATEX défini au cadrage.

Bases en prévention et instances

350 €

demi-journée (3 h 30)

550 €

1 jour (7 heures)

1 200 €

2 jours (14 heures)

Tarifs par session en intra, hors taxes. Formations plus longues (instances) : tarif indiqué dans le tableau. Cliquez sur une formation pour ouvrir sa fiche.

N°	FORMATION	DURÉE	TARIF
Bases en prévention des risques			
F1	<u>Bases en prévention des risques professionnels : sensibilisation</u>	1 jour	550 € HT
F2	<u>Bases en prévention des risques professionnels</u>	2 jours	1 200 € HT
Évaluation des risques et document unique			
F3	<u>Évaluation des risques professionnels et mise en place d'un plan d'action</u>	2 jours	1 200 € HT
Conformité réglementaire			
F4	<u>Mise en place d'un diagnostic de conformité réglementaire en santé sécurité au travail</u>	2 jours	1 200 € HT
CSSCT et F3SCT			
F5	<u>Formation des membres de la CSSCT – entreprises de plus de 300 salariés</u>	5 jours	2 200 € HT
F6	<u>Formation des membres de la CSSCT – entreprises de 50 à 300 salariés</u>	5 jours	2 200 € HT
F7	<u>Recyclage de la formation des membres de la CSSCT</u>	3 jours	1 300 € HT
F8	<u>Formation des membres de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)</u>	5 jours	2 200 € HT

Bases en prévention des risques professionnels : sensibilisation

550 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez donner à tous vos salariés ou agents les repères essentiels de la prévention, en une journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer danger, risque, accident du travail et maladie professionnelle
- Situer les responsabilités de l'employeur (ou de l'autorité territoriale) et du salarié ou de l'agent
- Repérer les grandes familles de risques sur son poste de travail
- Analyser simplement un accident ou une situation dangereuse
- Adopter les bons réflexes : signaler, alerter, appliquer les consignes

PUBLIC

Salariés, agents, nouveaux arrivants, encadrants de proximité et relais sécurité de toute entreprise ou collectivité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports courts illustrés d'exemples issus de votre activité, échanges, analyse d'un accident, cas pratique en sous-groupes, support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 15 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 10/15) ; évaluation à chaud.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (20 min)
- 02 · Les notions de base : danger, risque, dommage, accident du travail, maladie professionnelle ; enjeux humains, financiers et juridiques (40 min)
- 03 · Le cadre : obligations de l'employeur et du salarié ou de l'agent, principes généraux de prévention, document unique, acteurs de la prévention (CSE ou F3SCT, service de prévention et de santé au travail, Carsat, conseiller de prévention) (75 min)
- 04 · Comprendre un accident : faits, causes, enchaînement ; de la sanction à la prévention (50 min)
- 05 · Les grandes familles de risques (chutes, manutentions, chimique, électrique, incendie, circulation, risques psychosociaux) et repérage sur son propre poste (80 min)
- 06 · Agir au quotidien : consignes, signalement d'une situation dangereuse, alerte, droit de retrait (45 min)
- 07 · Cas pratique en sous-groupes : repérer les risques d'une situation de travail de la structure et proposer des mesures (95 min)
- 08 · QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation (15 min)

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation aux fondamentaux : elle ne remplace pas les formations obligatoires propres à chaque poste ou à chaque risque.

Voir aussi : [Pack Formation Sérénité](#) · [C1 · Intervenant en prévention des risques...](#)

VOTRE BESOIN

Vos nouveaux salariés ou agents, encadrants ou relais sécurité ont besoin de repères solides sur la prévention et la réglementation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux humains, économiques et juridiques de la prévention des risques professionnels
- Situer l'organisation de la réglementation applicable et savoir s'y repérer
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention et leurs rôles respectifs
- Repérer les principales familles de risques professionnels sur son propre poste de travail
- Élaborer les premiers éléments d'un document unique en situation simulée

PROGRAMME

Jour 1

- Enjeux de la prévention : coûts humains, économiques et juridiques des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Historique et construction de la réglementation en santé-sécurité au travail
- Introduction à la partie 4 du Code du travail : organisation, compréhension des textes et des lois, sources écrites de la réglementation
- Le Code de la Sécurité sociale et son articulation avec le Code du travail
- L'organigramme sécurité dans l'entreprise : fonction sécurité, acteurs internes
- Les acteurs externes de la prévention : Carsat, DREETS, médecine du travail, inspection du travail — pouvoirs de contrôle et de mise en demeure
- Notions de responsabilité civile et pénale de l'employeur et de l'encadrement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples concrets, exercice de recherche des dangers en sous-groupes, simulation collaborative d'élaboration de document unique sur un poste réel, quiz interactif.

À SAVOIR

Formation aux fondamentaux : elle ne remplace pas les formations obligatoires propres à chaque poste ou risque.

PUBLIC

Tout salarié ou agent nouvellement recruté, personnel d'encadrement, relais sécurité, formateurs internes, toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.

PRÉREQUIS

Aucun.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

Jour 2

- Définitions clés : danger, risque, dommage, exposition, notion de maîtrise du risque
- Exercice de recherche des dangers sur des situations de travail types
- Principales familles de risques professionnels : chutes, écrasement, coupures, risques chimiques, risques liés aux ambiances de travail
- Le document unique d'évaluation des risques : structure, méthodologie, cotation
- Mise en pratique : élaboration d'un document unique en simulation sur un poste de travail
- Transmission de l'information et accueil sécurité des nouveaux arrivants
- Hiérarchie des mesures de prévention (suppression, substitution, protection collective, protection individuelle) et construction d'un plan d'action

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation, évaluation continue sur l'exercice de simulation du document unique.

Évaluation des risques professionnels et mise en place d'un plan d'action

VOTRE BESOIN

Vous devez élaborer ou mettre à jour votre document unique et le transformer en plan d'actions réaliste.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser une évaluation des risques professionnels selon une méthodologie structurée
- Coter un risque selon sa fréquence, sa gravité et le niveau de maîtrise existant
- Mobiliser les méthodes d'analyse de risques adaptées à chaque situation de travail
- Construire un plan d'action priorisé et réaliste

PUBLIC

Encadrants, référents sécurité, toute personne en charge de l'élaboration ou de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance de base de l'organisation de la structure ou de la collectivité et de ses postes de travail. Idéalement, avoir suivi la formation Bases en prévention des risques professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, exercice pratique fil rouge sur des postes réels de la structure cliente, travail individuel puis collaboratif en sous-groupes.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue sur l'exercice pratique, restitution orale du plan d'action construit par chaque sous-groupe.

PROGRAMME

Jour 1

- Cadre réglementaire de l'évaluation des risques professionnels et du document unique
- Principales méthodes d'analyse de risques utilisées en entreprise, choix selon la situation
- Méthodologie d'évaluation : unités de travail, identification des dangers, analyse des situations de travail
- Cotation : fréquence, gravité, niveau de maîtrise existant
- Exercice fil rouge en sous-groupes : évaluation des risques sur des postes réels de l'entreprise cliente

Jour 2

- Retour sur les cotations, harmonisation entre sous-groupes
- Hiérarchie des mesures de prévention et critères de choix des mesures les plus efficaces
- Construction d'un plan d'action priorisé : échéancier, responsables, indicateurs de suivi
- Formalisation du document unique et organisation de sa mise à jour
- Restitution collective et évaluation finale

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

La formation aide à élaborer le document unique ; il reste sous la responsabilité de l'employeur (ou de l'autorité territoriale).

Voir aussi : [C2 · Document unique \(DUERP\) : élaboration](#) · [C3 · Document unique \(DUERP\) : mise à jour](#)

Mise en place d'un diagnostic de conformité réglementaire en santé sécurité au travail

VOTRE BESOIN

Vous voulez savoir où vous en êtes de vos obligations en santé-sécurité et pouvoir le refaire vous-même.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Introduction à la partie 4 du Code du travail et compréhension de son organisation
- Identifier les sources de veille réglementaire applicables en santé-sécurité au travail
- Construire une grille de diagnostic de conformité adaptée à son secteur d'activité
- Réaliser un diagnostic de conformité et coter les écarts constatés
- Prioriser les actions de mise en conformité

PUBLIC

Responsables HSE, membres de la direction, encadrement souhaitant structurer une démarche de diagnostic de conformité réglementaire.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en santé-sécurité au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, construction collective d'une grille de diagnostic, exercice pratique sur le contexte réel de la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue sur l'exercice pratique, restitution orale du diagnostic et du plan d'action construits.

PROGRAMME

Jour 1

- Introduction à la partie 4 du Code du travail : organisation, compréhension des textes et des lois applicables à la santé-sécurité
- Panorama des autres sources de veille réglementaire : arrêtés sectoriels, normes applicables, jurisprudence
- Bases de la conformité réglementaire : hiérarchie des textes, notion d'obligation de moyens et de résultat
- Les documents relatifs à la prévention en santé-sécurité : document unique, registres obligatoires, consignes
- Méthode de construction d'une grille de diagnostic

Jour 2

- Construction pratique d'une grille de diagnostic adaptée au secteur d'activité de l'entreprise cliente
- Réalisation pratique d'un diagnostic sur le terrain ou sur dossier : revue documentaire, entretiens, observation
- Cotation des écarts constatés, priorisation
- Construction d'un plan d'action de mise en conformité, évaluation finale

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Apprentissage d'une méthode : la formation ne constitue pas un contrôle de conformité opposable.

Voir aussi : [C4 · Diagnostic de conformité réglementaire...](#)

Formation des membres de la CSSCT – entreprises de plus de 300 salariés

VOTRE BESOIN

Vos élus à la CSSCT prennent un mandat dans un établissement de grande taille et doivent pouvoir agir sur des situations complexes, souvent multi-sites.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer le cadre légal de mise en place et de fonctionnement du CSE et de la CSSCT dans une structure de grande taille
- Exercer ses missions de représentant du personnel en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Analyser une situation de travail et contribuer à l'évaluation des risques professionnels
- Conduire une analyse d'accident selon la méthode de l'arbre des causes
- Participer à une enquête après accident du travail et à une visite d'inspection
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral dans le cadre de son mandat

PROGRAMME

Jour 1

- Conditions de mise en place du CSE et de la CSSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés : seuils, périmètre, établissements distincts
- Composition, moyens dédiés (heures de délégation, budget de fonctionnement, expertises)
- Rôle et missions de la CSSCT, articulation avec le CSE central
- Les acteurs de la prévention dans l'entreprise : employeur, encadrement, service HSE, médecine du travail, et acteurs externes (Carsat, DREETS, inspection du travail)

Jour 2

- Introduction à la partie 4 du Code du travail relative à la santé et à la sécurité au travail : organisation, lecture et compréhension des textes
- Hiérarchie des normes en santé-sécurité : loi, décret, arrêté, norme, jurisprudence
- Principes généraux de prévention et obligations de l'employeur
- Les documents relatifs à la prévention en santé-sécurité au travail : document unique, plan de prévention, protocole de sécurité, fiches de données de sécurité

Jour 3

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples concrets, études de cas issues de contextes multi-sites, mises en situation (entretiens, réunions), travail collaboratif en sous-groupes, simulation d'élaboration de document unique, analyse d'un cas d'accident réel anonymisé.

À SAVOIR

Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE (article L2315-18 du Code du travail) : 5 jours au premier mandat.

PUBLIC

Membres titulaires et suppléants de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), représentants du personnel au CSE exerçant une mission en santé-sécurité, dans une entreprise ou un établissement de plus de 300 salariés.

PRÉREQUIS

Être désigné membre de la CSSCT ou du CSE. Aucun prérequis technique en HSE n'est nécessaire.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

- Le document unique d'évaluation des risques : méthodologie, cotation des risques, mise à jour
- Mise en pratique : élaboration d'un document unique en simulation sur un cas d'entreprise
- Droit d'alerte et droit de retrait, formations à la sécurité obligatoires
- Analyse des conditions de travail et facteurs de risques professionnels

Jour 4

- Méthodes d'analyse des risques et des accidents du travail : principes de la méthode de l'arbre des causes
- Recueil des faits, distinction entre fait et opinion, construction de l'arbre des causes
- Étude de cas pratique d'analyse d'accident
- Préparation, conduite et restitution d'une visite ou d'une inspection de site

Jour 5

- Techniques de communication orale et écrite dans le cadre du mandat : rédaction d'avis, conduite de réunion
- Étude de cas pratique de synthèse intégrant document unique, arbre des causes et plan d'action
- Construction d'un plan d'action priorisé
- Évaluation finale des acquis

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des mises en situation, questionnaire de connaissances en fin de parcours, étude de cas pratique notée le dernier jour.

Voir aussi : [C1 · Intervenant en prévention des risques...](#)

Formation des membres de la CSSCT – entreprises de 50 à 300 salariés

VOTRE BESOIN

Vos élus à la CSSCT, dans une entreprise de 50 à 300 salariés, ont besoin d'outils simples et adaptés à des moyens de délégation limités.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer le cadre légal de mise en place et de fonctionnement du CSE et de la CSSCT dans une structure de taille intermédiaire
- Exercer ses missions de représentant du personnel en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Analyser une situation de travail et contribuer à l'évaluation des risques professionnels
- Conduire une analyse d'accident selon la méthode de l'arbre des causes
- Participer à une enquête après accident du travail et à une visite d'inspection
- Adapter son action aux moyens et ressources disponibles dans une structure à taille humaine

PROGRAMME

Jour 1

- Conditions de mise en place du CSE et de la CSSCT pour les entreprises de 50 à 300 salariés, moyens dédiés proportionnés à la taille de l'entreprise
- Rôle et missions de la CSSCT, relation directe avec la direction
- Les acteurs de la prévention dans une structure à taille intermédiaire : employeur, encadrement de proximité, acteurs externes (Carsat, DREETS, médecine du travail)

Jour 2

- Introduction à la partie 4 du Code du travail, compréhension des textes et de leur application concrète en entreprise
- Principes généraux de prévention et obligations de l'employeur
- Les documents relatifs à la prévention en santé-sécurité au travail : document unique, consignes de sécurité, registres obligatoires

Jour 3

- Le document unique d'évaluation des risques : méthodologie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas adaptées aux structures à taille humaine, mises en situation, travail collaboratif en sous-groupes, simulation d'élaboration de document unique, échanges d'expérience entre participants.

À SAVOIR

Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE (article L2315-18 du Code du travail) : 5 jours au premier mandat, quelle que soit la taille de l'entreprise.

PUBLIC

Membres titulaires et suppléants de la CSSCT, représentants du personnel au CSE exerçant une mission en santé-sécurité, dans une entreprise ou un établissement de 50 à 300 salariés.

PRÉREQUIS

Être désigné membre de la CSSCT ou du CSE. Aucun prérequis technique en HSE n'est nécessaire.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

adaptée à une structure de taille intermédiaire

- Mise en pratique : élaboration d'un document unique en simulation
- Droit d'alerte et droit de retrait, formations à la sécurité obligatoires

Jour 4

- Méthodes d'analyse des risques et des accidents du travail : la méthode de l'arbre des causes
- Recueil des faits et construction d'un arbre des causes, étude de cas pratique adaptée
- Préparation, conduite et restitution d'une visite ou d'une inspection de site

Jour 5

- Techniques de communication orale et écrite : rédaction d'avis, conduite de réunion avec des moyens de délégation limités
- Étude de cas pratique de synthèse sur le contexte des participants
- Construction d'un plan d'action, évaluation finale

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des mises en situation, questionnaire de connaissances en fin de parcours, étude de cas pratique notée le dernier jour.

Recyclage de la formation des membres de la CSSCT

VOTRE BESOIN

Vos élus renouvellent leur mandat et veulent actualiser leurs connaissances et tirer parti de leur premier mandat.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances réglementaires en santé, sécurité et conditions de travail
- Approfondir les méthodes d'analyse des risques et des accidents du travail
- Partager un retour d'expérience sur l'exercice du mandat précédent
- Renforcer sa capacité à agir sur des situations complexes rencontrées sur le terrain

PUBLIC

Membres de la CSSCT ayant déjà suivi la formation initiale (moins de 300 ou plus de 300 salariés), en situation de renouvellement de mandat.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale CSSCT lors d'un mandat précédent.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges d'expérience structurés, études de cas apportées par les participants eux-mêmes, apports théoriques ciblés sur les évolutions réglementaires récentes, travail collaboratif en sous-groupes.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des échanges et études de cas, questionnaire de connaissances en fin de parcours.

PROGRAMME

Jour 1

- Actualité réglementaire depuis la formation initiale : évolutions du Code du travail et de la jurisprudence en santé-sécurité
- Retour d'expérience collectif sur le mandat précédent : difficultés rencontrées, bonnes pratiques identifiées
- Point d'actualisation sur les documents relatifs à la prévention (document unique, registres, consignes)

Jour 2

- Approfondissement de la méthode de l'arbre des causes sur des cas complexes apportés par les participants
- Éléments d'analyse ergonomique de poste, facteurs de risques psychosociaux
- Articulation entre analyse d'accident et mise à jour du document unique

Jour 3

- Étude de cas pratiques complexes en sous-groupes, restitution collective
- Construction d'un plan d'action pour le mandat à venir
- Évaluation finale des acquis

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Renouvellement du mandat : 3 jours ; 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises de 300 salariés et plus (article L2315-18). Une variante de 5 jours est proposée dans ce cas.

Formation des membres de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)

VOTRE BESOIN

Vos élus et représentants du personnel siègent en F3SCT et doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle sur les conditions de travail des agents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer le cadre de la santé et de la sécurité au travail dans la fonction publique et le rôle de la F3SCT
- Exercer sa mission de membre : attributions, moyens, fonctionnement, relations avec l'autorité territoriale ou l'employeur
- Situer les responsabilités de l'employeur public et les principes généraux de prévention
- Contribuer à l'évaluation des risques et au document unique de sa collectivité
- Analyser un accident de service ou une maladie professionnelle avec la méthode de l'arbre des causes
- Préparer et conduire une visite de service, formuler un avis et suivre le programme de prévention

PROGRAMME

Jour 1

- Les instances de la fonction publique : comité social, formation spécialisée, composition, compétences, attributions
- Fonctionnement : ordre du jour, séances, avis, procès-verbal, moyens et temps de délégation
- Les acteurs de la prévention : autorité territoriale, conseiller ou assistant de prévention, inspection en santé et sécurité, médecine de prévention, centre de gestion

Jour 2

- Responsabilités de l'employeur public, principes généraux de prévention
- Textes applicables aux agents publics et renvoi aux dispositions du Code du travail (à préciser selon la fonction publique concernée)
- Registres et documents : registre santé sécurité, registre de danger grave et imminent, fiches de risques
- Droit d'alerte et droit de retrait dans le service public

Jour 3

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas issues du contexte des collectivités, mises en situation, travail en sous-groupes, simulation de réunion de F3SCT, échanges d'expérience entre participants.

À SAVOIR

Programme adapté au contexte de la fonction publique (collectivités, établissements publics). Les références applicables sont précisées avec la structure selon sa fonction publique de rattachement.

Voir aussi : [C14 · Cap Prévention \(collectivités\)](#)

PUBLIC

Représentants du personnel titulaires et suppléants siégeant en formation spécialisée (F3SCT) ou en comité social, et représentants de l'administration, dans une collectivité, un établissement public ou un service de la fonction publique.

PRÉREQUIS

Être désigné membre de la formation spécialisée ou du comité social. Aucun prérequis technique en santé-sécurité.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

- Le document unique en collectivité : unités de travail, méthode, cotation
- Exercice en sous-groupes : évaluation des risques d'un service (technique, scolaire, restauration, administratif)
- Plan d'action, programme annuel de prévention, rapport annuel

Jour 4

- Accidents de service et maladies professionnelles : recueil des faits, arbre des causes, étude de cas
- Préparation, conduite et restitution d'une visite de service
- Risques fréquents en collectivité : produits d'entretien, manutentions, travaux en hauteur, circulation, agressions et risques psychosociaux (introduction)

Jour 5

- Communication orale et écrite : rédaction d'avis, conduite de réunion
- Étude de cas de synthèse sur le contexte des participants
- Construction d'un plan d'action, évaluation finale des acquis

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des mises en situation, questionnaire de connaissances en fin de parcours, étude de cas de synthèse le dernier jour.

Risques spécifiques

N°	FORMATION	DURÉE	TARIF
ATEX : atmosphères explosives			
F9	Sensibilisation aux atmosphères explosives (ATEX)	½ jour	350 € HT
F10	ATEX : sensibilisation au risque d'explosion pour les managers	1 jour	550 € HT
Risques chimiques et toxicologie			
F11	Risques chimiques : sensibilisation	½ jour	350 € HT
F12	Évaluation des risques chimiques via l'utilisation de l'outil SEIRICH	2 jours	1 200 € HT
F13	Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits de nettoyage et d'hygiène	1 jour	550 € HT
F14	Les risques chimiques et les perturbateurs endocriniens	1 jour	550 € HT
F15	Bases en toxicologie et addictologie	1 jour	550 € HT
F16	Bases en toxicologie de l'environnement	1 jour	550 € HT
Risques biologiques			
F17	Risques biologiques : sensibilisation	½ jour	350 € HT
F18	Les risques chimiques et biologiques liés aux DASRI	1 jour	550 € HT
Transport de marchandises dangereuses			
F19	Transport de marchandises dangereuses selon le chapitre 1.3 de l'ADR	½ jour	350 € HT
Légionelles et tours aéroréfrigérantes			
F20	Risques liés à la prolifération des légionelles	½ jour	350 € HT
F21	Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : sensibilisation du personnel d'exploitation	½ jour	350 € HT
F22	Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : gestion du risque, visite de la tour et risques chimiques des produits de traitement	1 jour	550 € HT
Espaces confinés			
F23	Intervenir en espace confiné : surveillant et intervenant	1 jour	550 € HT

VOTRE BESOIN

Vos opérateurs travaillent avec des poudres, solvants ou gaz et doivent reconnaître une zone à risque d'explosion et adopter les bons réflexes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes de formation d'une atmosphère explosive
- Identifier les zones et activités à risque ATEX dans son environnement de travail
- Connaître les mesures de prévention et les règles à respecter en zone ATEX
- Adopter les bons réflexes face à un risque d'explosion

PUBLIC

Opérateurs et personnel intervenant en zone à risque d'atmosphère explosive : silos, cabines de peinture, stockage de poudres ou de solvants, environnements industriels concernés.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés, exercices pratiques d'identification de zones à risque, quiz interactif, étude de cas sur les installations de la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de session.

PROGRAMME

- Définitions et notions de base : atmosphère explosive, mélange air/substance inflammable
- Mécanisme de la combustion : le triangle du feu (combustible, comburant, source d'inflammation)
- Conditions de formation d'une explosion : domaine d'explosivité, point éclair, température d'auto-inflammation, énergie minimale d'inflammation
- Conséquences d'une explosion : effets sur le corps humain, seuils réglementaires de surpression, impacts juridique, économique et environnemental
- Le zonage ATEX : classification des zones (gaz et poussières), marquage réglementaire des matériels
- Exercices pratiques d'identification : "ATEX ou pas ATEX ?" sur des situations types
- Mesures de prévention : limiter la concentration, éviter la formation d'atmosphère explosive, prévenir l'inflammation (liaison équipotentielle, matériel certifié ATEX)
- Interdictions et obligations à respecter en zone ATEX
- Quiz de validation des connaissances

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Sensibilisation : ne constitue ni une habilitation à intervenir en zone ATEX, ni une évaluation du risque d'explosion de l'établissement.

Voir aussi : [Pack ATEX](#) · [Pack Formation Sérénité](#) · [C6 · Évaluation du risque d'atmosphères...](#)

ATEX : sensibilisation au risque d'explosion pour les managers

550 € HT

VOTRE BESOIN

Vos managers décident et font respecter les règles dans des zones où existe un risque d'explosion : ils doivent savoir quoi exiger et quoi vérifier.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les conditions de formation d'une atmosphère explosive
- Situer les obligations de l'employeur (ou de l'autorité territoriale) et du manager (directives 1999/92/CE et 2014/34/UE, Code du travail)
- Expliquer le classement des zones et le rôle du DRPCE
- Choisir des mesures de prévention adaptées et des équipements correctement marqués
- Organiser, coordonner et faire respecter les règles en zone ATEX

PUBLIC

Managers, chefs d'équipe, responsables d'atelier, de production, de maintenance ou de site, exposés ou responsables de personnels exposés à des atmosphères explosives.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples et de retours d'expérience ; exercices en sous-groupes (sources d'inflammation, choix d'équipement, plan d'action à 90 jours) ; support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 10 questions en fin de journée (seuil de réussite proposé : 7/10) ; évaluation à chaud remplie par chaque stagiaire.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (introduction, questionnaire)
- 02 · Contexte général : pourquoi une formation ATEX, définitions, enjeux humains, juridiques, économiques (apports, exercice « Qui va avec qui ? »)
- 03 · Réglementation : directives 1999/92/CE et 2014/34/UE, Code du travail, DRPCE, coordination, vérifications (apports, échanges)
- 04 · Phénoménologie : hexagone, explosivité, sources d'inflammation, causes (apports, exercice en groupes)
- 05 · Zones ATEX : classement, méthode, signalisation, documentation (apports, cas)
- 06 · Réduire le risque : analyse, marquage, EPI et outillage, règles d'or, rôle du manager, plan d'action (apports, exercice de choix d'équipement)
- 07 · Actualisation réglementaire, QCM de fin de journée, évaluation à chaud, attestation

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Ne constitue ni une habilitation, ni le document d'évaluation du risque d'explosion de l'établissement.

Voir aussi : [C6 · Évaluation du risque d'atmosphères...](#)

Risques chimiques : sensibilisation

350 € HT

VOTRE BESOIN

Vos équipes manipulent des produits chimiques et vous voulez qu'elles sachent les lire, les stocker et s'en protéger.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre ce qu'est un danger chimique et comment un produit peut agir sur l'organisme
- Lire une étiquette et une fiche de données de sécurité
- Appliquer les mesures de prévention, de stockage et de protection adaptées
- Réagir correctement en cas d'incident ou d'accident

PUBLIC

Salariés, agents et encadrants qui utilisent, stockent ou manipulent des produits chimiques (ateliers, maintenance, entretien, laboratoires, stockage).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés, exercice de lecture d'étiquettes et de fiches de données de sécurité à partir de produits réellement utilisés (à fournir), échanges, support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 10 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 7/10) ; évaluation à chaud.

À SAVOIR

Sensibilisation : elle ne remplace ni l'évaluation du risque chimique de l'établissement (voir la mission d'évaluation SEIRICH) ni la formation spécifique à certains postes ou produits.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (15 min)
- 02 · Le risque chimique : danger et risque, voies de pénétration, effets aigus et chroniques, notions de toxicologie (35 min)
- 03 · Étiquetage et fiche de données de sécurité : pictogrammes, mentions de danger et de prudence, rubriques essentielles (40 min)
- 04 · Cadre réglementaire : prévention du risque chimique (articles R4412-1 et suivants du Code du travail), agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction, place dans le document unique (25 min)
- 05 · Mesures de prévention : substitution, captage, organisation du travail, équipements de protection ; stockage et incompatibilités, étiquetage des contenants (40 min)
- 06 · Exercice à partir des produits de l'entreprise : lecture d'étiquettes et de fiches, choix des mesures (35 min)
- 07 · Conduite à tenir en cas de projection, d'inhalation ou de déversement (10 min)
- 08 · QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation (10 min)

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

Voir aussi : [Pack Risques chimiques](#) · [Pack Formation Sérénité](#) · [C7 · Évaluation du risque chimique...](#)

Évaluation des risques chimiques via l'utilisation de l'outil SEIRICH

1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous devez évaluer le risque chimique de votre établissement et ne savez pas par où commencer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer le cadre réglementaire européen et français du risque chimique en entreprise ou en collectivité
- Distinguer les notions d'agent chimique dangereux (ACD) et de substance CMR
- Réaliser l'inventaire des produits chimiques présents dans sa structure
- Utiliser l'outil SEIRICH pour évaluer le risque chimique par poste de travail
- Prioriser les mesures de prévention et construire un plan d'action collaboratif

PUBLIC

Préventeurs, responsables HSE, toute personne en charge de l'évaluation du risque chimique dans sa structure.

PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur le document unique d'évaluation des risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, démonstration et prise en main de l'outil SEIRICH, exercice pratique collaboratif fil rouge sur les produits de la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue sur l'exercice pratique, restitution orale de l'inventaire et du plan d'action construits par chaque sous-groupe.

PROGRAMME

Jour 1

- Contexte réglementaire européen et français du risque chimique : classification, étiquetage (règlement CLP)
- Notion d'agent chimique dangereux (ACD) et de substance CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique)
- Obligations de l'employeur : évaluation des risques, notice de poste, information des travailleurs
- Fiches de données de sécurité : structure et lecture, valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)
- Présentation de l'outil SEIRICH : architecture, fonctionnalités, méthode d'inventaire des produits et des postes de travail exposés

Jour 2

- Évaluation du risque avec SEIRICH : cotation du danger, de l'exposition, hiérarchisation des postes à risque
- Travail collaboratif en sous-groupes : évaluation des risques chimiques sur les produits réellement utilisés par l'entreprise cliente
- Construction du plan d'action de prévention : substitution, protection collective, protection individuelle
- Restitution collective et évaluation finale

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Repose sur l'outil en ligne SEIRICH de l'INRS. N'inclut pas de mesures d'exposition (métrologie).

Voir aussi : [C7 · Évaluation du risque chimique...](#) · [C8 · Étude de compatibilité et de stockage...](#)

Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits de nettoyage et d'hygiène

VOTRE BESOIN

Vos agents d'entretien manipulent des produits d'hygiène sans toujours connaître les risques de mélange ou de stockage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les dangers des principaux produits de nettoyage et d'hygiène utilisés
- Lire et interpréter un étiquetage et une fiche de données de sécurité
- Appliquer les règles de stockage, de manipulation et de dosage
- Réagir de façon adaptée en cas d'exposition ou d'incident

PUBLIC

Personnel d'entretien, agents de service, personnel hôtelier, encadrement de proximité utilisant ou supervisant l'usage de produits de nettoyage et d'hygiène.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés, manipulation d'étiquettes et de fiches de données de sécurité réelles, mise en situation sur la conduite à tenir en cas d'incident.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation, mise en situation pratique évaluée.

PROGRAMME

- Introduction à la réglementation applicable aux produits chimiques d'entretien : étiquetage CLP, pictogrammes de danger, mentions de danger
- Lecture et interprétation d'une fiche de données de sécurité
- Risques d'incompatibilité entre produits (par exemple javel et acide) et principaux dangers associés
- Règles de stockage et de manipulation, dosage et dilution
- Équipements de protection individuelle adaptés à chaque type de produit
- Conduite à tenir en cas d'exposition ou d'incident (inhalation, projection cutanée ou oculaire)
- Travail collaboratif sur les produits réellement utilisés par l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation aux risques chimiques du nettoyage : ne remplace pas les procédures et notices de poste de la structure.

Les risques chimiques et les perturbateurs endocriniens

550 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez comprendre les perturbateurs endocriniens et réduire l'exposition de vos équipes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes d'action des perturbateurs endocriniens sur l'organisme
- Identifier les principales familles de substances concernées et les secteurs d'activité les plus exposés
- Situer le cadre réglementaire applicable (règlement REACH, stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens)
- Engager une démarche de substitution ou de réduction de l'exposition

PUBLIC

Responsables HSE, QHSE, encadrement de personnel exposé à des substances chimiques dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur le risque chimique en entreprise ou en collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques actualisés, étude de cas sectoriels, travail collaboratif sur les produits et procédés des participants.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation, restitution orale d'une piste de substitution identifiée par les participants.

PROGRAMME

- Terminologie de base : perturbateur endocrinien, dose, fenêtre d'exposition, effet cocktail
- Mécanismes biologiques d'action des perturbateurs endocriniens et effets sur la santé
- Principales familles de substances concernées (phtalates, bisphénols, parabènes, certains pesticides)
- Cadre réglementaire : règlement REACH, classification, stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens
- Sources d'exposition professionnelle par secteur d'activité
- Démarche de substitution : méthode, critères de choix d'un produit alternatif
- Travail collaboratif : cas pratiques sur les produits et procédés utilisés par l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation : elle n'apporte ni avis médical ni évaluation individuelle de l'exposition.

Bases en toxicologie et addictologie

550 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez comprendre les risques toxicologiques et savoir réagir face à une situation d'addiction au travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir la terminologie de base de la toxicologie
- Comprendre les mécanismes toxicologiques de base et les voies d'exposition
- Identifier les principales situations d'addiction rencontrées en milieu professionnel
- Situer le cadre juridique applicable (règlement intérieur, dépistage)
- Adopter une posture managériale adaptée face à une situation d'addiction

PUBLIC

Responsables HSE, encadrement, ressources humaines souhaitant acquérir des bases sur les risques toxicologiques et les situations d'addiction en milieu professionnel.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, étude de cas anonymisés, mise en situation managériale sur la conduite d'un entretien.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation, mise en situation évaluée.

PROGRAMME

- Terminologie de base en toxicologie : toxicité aiguë et chronique, dose-effet, dose-réponse, seuil d'effet
- Voies d'exposition aux substances toxiques : inhalation, voie cutanée, voie digestive
- Principales substances psychoactives rencontrées en milieu professionnel (alcool, cannabis, médicaments détournés) et terminologie associée (dépendance, tolérance, sevrage)
- Cadre juridique : règlement intérieur, conditions de recours au dépistage, responsabilités de l'employeur et du salarié
- Posture managériale face à une situation d'addiction : repérage, entretien, orientation
- Orientation vers les ressources internes et externes (médecine du travail, structures spécialisées)
- Cas pratiques et mise en situation managériale

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation : pas d'approche clinique ni d'accompagnement thérapeutique ; orientation vers la médecine du travail et les structures spécialisées.

VOTRE BESOIN

Vous voulez comprendre les impacts de votre activité sur les milieux et vos obligations environnementales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir la terminologie de base de l'écotoxicologie
- Comprendre les notions de base de l'écotoxicologie et des mécanismes de transfert
- Identifier les principales voies de transfert des polluants dans l'environnement
- Situer le cadre réglementaire environnemental applicable
- Analyser les impacts potentiels de son activité sur les milieux naturels

PUBLIC

Responsables HSE, responsables environnement, toute personne concernée par les impacts environnementaux de l'activité de sa structure.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, étude de cas sectoriels, échanges sur l'activité et les rejets de la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation.

PROGRAMME

- Terminologie de base en écotoxicologie : bioaccumulation, bioamplification, persistance, écotoxicité
- Notions de dose-effet appliquées aux écosystèmes et aux chaînes alimentaires
- Voies de transfert des polluants dans les milieux (sol, eau, air) et facteurs influençant leur dispersion
- Introduction à la réglementation environnementale : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Code de l'environnement
- Principales obligations de surveillance et de déclaration
- Étude de cas sur les impacts potentiels de l'activité de l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation : elle ne se substitue ni à une étude d'impact ni à un audit de conformité environnementale.

VOTRE BESOIN

Vos équipes sont au contact de déchets, d'eaux, de personnes ou d'animaux et doivent connaître les risques biologiques et les gestes de protection.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les agents biologiques et leurs voies de transmission
- Repérer les situations de travail exposantes dans son activité
- Situer les obligations de l'employeur (ou de l'autorité territoriale) en matière de risque biologique
- Appliquer les mesures d'hygiène et de protection, et réagir en cas d'exposition

PUBLIC

Personnel exposé ou susceptible de l'être à des agents biologiques : soins, déchets, assainissement, entretien, restauration collective, petite enfance, agriculture, travail avec des animaux ; encadrants.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés, analyse de situations de travail des participants, mise en pratique de l'hygiène des mains et du choix des équipements, échanges, support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 10 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 7/10) ; évaluation à chaud.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (15 min)
- 02 · Les agents biologiques : bactéries, virus, champignons, parasites ; sources (eaux, déchets, sang, animaux, poussières) et voies de transmission ; secteurs concernés (35 min)
- 03 · Cadre réglementaire : prévention du risque biologique (articles R4421-1 et suivants du Code du travail), classement des agents en quatre groupes, information et formation, suivi médical (30 min)
- 04 · Évaluer le risque biologique : situations d'exposition, cotation, intégration au document unique (35 min)
- 05 · Prévenir : hygiène des mains, précautions standard, équipements de protection, gestion des déchets, nettoyage et désinfection, vaccination et rôle du médecin du travail (55 min)
- 06 · Accident d'exposition (piqûre, coupure, projection, morsure) : conduite à tenir immédiate, déclaration, suivi (30 min)
- 07 · QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation (10 min)

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Sensibilisation : elle ne remplace ni le protocole médical de l'établissement, ni la prise en charge après un accident d'exposition, ni les formations spécifiques à certaines filières.

Les risques chimiques et biologiques liés aux DASRI

VOTRE BESOIN

Vos équipes manipulent des déchets de soins et doivent maîtriser le tri, le stockage et la conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les différentes catégories de DASRI et leurs risques associés
- Situer le cadre réglementaire de la filière d'élimination des DASRI
- Appliquer les règles de conditionnement, de stockage et de transport
- Réagir de façon adaptée en cas d'accident d'exposition au sang (AES) ou d'incident

PUBLIC

Personnel médical et paramédical, agents de collecte et de manutention, personnel technique manipulant des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, manipulation de contenants réglementaires, mise en situation sur la conduite à tenir en cas d'AES.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de formation, mise en situation pratique évaluée sur la conduite à tenir en cas d'incident.

PROGRAMME

- Typologie des DASRI (perforants, mous, anatomiques) et terminologie associée
- Risques infectieux et chimiques associés à chaque catégorie de déchets
- Cadre réglementaire de la filière d'élimination : responsabilités, traçabilité, obligations de l'employeur
- Conditionnement, stockage et transport des DASRI : contenants réglementaires, durées maximales d'entreposage
- Risques biologiques : accidents d'exposition au sang (AES), mécanismes de contamination
- Conduite à tenir immédiate en cas d'AES, circuit de déclaration et de suivi médical
- Cas pratiques adaptés au contexte de l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Sensibilisation : ne remplace ni le protocole médical de l'établissement ni la prise en charge après un accident d'exposition.

Transport de marchandises dangereuses selon le chapitre 1.3 de l'ADR

350 € HT

VOTRE BESOIN

Vos salariés ou agents participent à des opérations de transport de marchandises dangereuses (chargement, emballage, expédition) et doivent être formés à leurs obligations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les classes de danger des marchandises dangereuses manipulées
- Reconnaître l'étiquetage et la signalisation réglementaire
- Connaître les documents de transport obligatoires et les consignes de sécurité associées
- Adopter la conduite à tenir en cas d'incident impliquant des marchandises dangereuses

PUBLIC

Personnel impliqué dans les opérations liées au transport de marchandises dangereuses hors conduite (chargeurs, déchargeurs, emballeurs, remplisseurs, expéditeurs, personnel de quai), soumis à l'obligation de formation du chapitre 1.3 de l'accord ADR.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques réglementaires, manipulation d'étiquettes et de documents de transport réels, étude de cas pratique sur les marchandises manipulées par la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de session.

PROGRAMME

- Rappel du cadre réglementaire ADR et du champ d'application du chapitre 1.3
- Classes de danger des marchandises dangereuses, terminologie propre au transport de matières dangereuses
- Étiquetage et signalisation des colis et des véhicules
- Documents de transport obligatoires (déclaration d'expédition, consignes écrites)
- Consignes de sécurité, équipements de protection, conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Cas pratiques adaptés à l'activité et aux marchandises manipulées par l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Ne couvre ni la formation des conducteurs (chapitre 8.2 de l'ADR) ni la formation des conseillers à la sécurité. Le contenu est adapté aux marchandises et aux fonctions réellement concernées.

Voir aussi : [Pack TMD](#) · [Pack Formation Sérénité](#) · [C9 · Conseiller à la sécurité TMD/ADR :...](#) · [C10 · Plan de sûreté \(transport de...](#)

Risques liés à la prolifération des légionelles

350 € HT

VOTRE BESOIN

Vous exploitez un réseau d'eau chaude, une climatisation ou une tour aéroréfrigérante et devez maîtriser le risque légionelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les conditions de prolifération de la légionelle dans les réseaux d'eau
- Situer le cadre réglementaire applicable (carnet sanitaire, analyses périodiques)
- Appliquer les mesures préventives de maîtrise du risque
- Réagir de façon adaptée en cas de dépassement de seuil

PUBLIC

Personnel technique et de maintenance, exploitants d'installations à risque (tours aéroréfrigérantes, réseaux d'eau chaude sanitaire, systèmes de climatisation).

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et réglementaires, étude de cas sur les installations réelles de la structure cliente.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz de connaissances en fin de session.

PROGRAMME

- Biologie de la légionelle et terminologie associée (biofilm, colonisation, seuil d'action)
- Conditions favorisant la prolifération : température, stagnation, entartrage
- Cadre réglementaire : carnet sanitaire, fréquence des analyses, seuils d'action réglementaires
- Mesures préventives : entretien, détartrage, désinfection, surveillance de la température
- Conduite à tenir en cas de dépassement de seuil ou de cas de légionellose déclaré
- Cas pratique sur les installations de l'entreprise cliente

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant. 3 – Bases en prévention des risques Diagnostic, évaluation, fondamentaux

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Sensibilisation : ne remplace ni le suivi sanitaire ni les analyses réalisées par un laboratoire compétent.

Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : sensibilisation du personnel d'exploitation

VOTRE BESOIN

Le personnel qui exploite ou surveille une tour aéroréfrigérante doit connaître le risque légionellose et se protéger.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles
- Distinguer les moyens préventifs, correctifs et curatifs
- Situer les dispositions de la réglementation applicable à l'activité
- Assurer sa protection lors des interventions

PUBLIC

Personnel impliqué directement ou indirectement dans l'exploitation, l'entretien ou la surveillance d'une tour aéroréfrigérante.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés, échanges à partir des installations des participants ; atelier de mise en œuvre d'un demi-masque FFP3 ; support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 8 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 6/8) ; évaluation à chaud.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, règles, tour de table, test de positionnement
- 02 · Réglementation : rubrique ICPE 2921, arrêté du 14 décembre 2013, formation du personnel, DUERP
- 03 · La légionellose : bactérie, maladie, transmission, facteurs aggravants, les trois conditions de contamination
- 04 · Conditions de développement dans les tours : température, biofilm, protozoaires, bras morts, entartrage, corrosion
- 05 · Moyens de lutte : plan d'entretien, traitement de l'eau, gestion hydraulique, dispersion des aérosols (apports, cas)
- 06 · Surveillance : plan de surveillance, carnet de suivi, prélèvements, résultats, protection du personnel FFP3 (apports, atelier masque)
- 07 · Actualisation réglementaire, QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Formation du personnel prévue par l'arrêté du 14 décembre 2013 (rubrique 2921 des installations classées). Ne remplace ni le plan de surveillance ni les analyses par un laboratoire compétent.

F22 LÉGIONELLES ET TOURS AÉRORÉFRIGÉRANTES

1 jour (7 heures)

550 € HT

Prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes : gestion du risque, visite de la tour et risques chimiques des produits de traitement

VOTRE BESOIN

Vous voulez que vos équipes maîtrisent la gestion du risque de prolifération des légionelles sur votre propre tour et les risques chimiques des produits de traitement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les défaillances et les risques fréquemment rencontrés sur une tour aéroréfrigérante
- Définir et mettre en œuvre un plan d'entretien
- Identifier les paramètres pertinents d'un plan de surveillance
- Comprendre et formaliser une stratégie de traitement de l'eau
- Repérer sur sa propre installation les points sensibles et les zones à risque
- Évaluer les risques chimiques liés aux produits de traitement utilisés et s'en protéger

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, recueil des attentes, test de positionnement (20 min)
- 02 · Cadre réglementaire : rubrique ICPE 2921, arrêté du 14 décembre 2013, formation du personnel, DUERP (30 min)
- 03 · Fonctionnement d'une tour aéroréfrigérante : organes, risques fréquents, bilan hydrique, facteurs de prolifération (1 h 15)
- 04 · Plan d'entretien : définition, constitution, gammes types (40 min)
- 05 · Plan de surveillance : indicateurs, paramètres, gammes types, carnet de suivi (40 min)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples, visite commentée de l'installation du client, étude d'un produit de traitement réellement utilisé sur le site à partir de sa fiche de données de sécurité, échanges, support remis aux stagiaires.

PUBLIC

Responsables et personnel d'exploitation, de maintenance ou de surveillance d'une tour aéroréfrigérante ; responsables HSE et techniques d'un site exploitant.

PRÉREQUIS

Idéalement avoir suivi la sensibilisation d'une demi-journée (F21) ou disposer de notions sur la légionellose. Test de positionnement en début de session.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

- 06 · Stratégie de traitement : objectifs, formalisation, traitements, carnet de suivi (50 min)
- 07 · Visite de la tour du site : repérage des organes, bras morts, dépôts, accès, points de prélèvement, situations à risque, protections du personnel (1 h)
- 08 · Risques chimiques des produits de traitement : lecture des fiches de données de sécurité et de l'étiquetage, incompatibilités, stockage, dosage et manipulation, EPI, conduite à tenir en cas d'incident ; étude du produit utilisé sur le site (1 h)
- 09 · Synthèse et plan d'actions, QCM de fin de journée, évaluation à chaud, attestation (25 min)

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 10 questions en fin de journée (seuil de réussite proposé : 7/10) ; évaluation à chaud remplie par chaque stagiaire.

À SAVOIR

Ne remplace ni le plan de surveillance ni les analyses par un laboratoire compétent. La visite suppose que l'installation soit accessible en sécurité.

F23 ESPACES CONFINÉS

1 jour (7 heures)

550 € HT

Intervenir en espace confiné : surveillant et intervenant

VOTRE BESOIN

Vos salariés ou agents interviennent dans des cuves, regards, fosses ou silos et doivent le faire sans risque d'asphyxie ni d'intoxication.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les espaces confinés et en donner les caractéristiques
- Énumérer les risques spécifiques (anoxie, intoxication, incendie, explosion) et les autres risques d'une intervention
- Décrire le rôle de l'exploitant, du service sécurité, du surveillant et des intervenants
- Utiliser les documents et procédures : procédure d'intervention, permis de travail, permis de pénétrer, consignation
- Choisir et mettre en œuvre les mesures de protection : ventilation, contrôle d'atmosphère, EPI, matériel adapté
- Réagir en cas d'alarme, d'incident ou d'accident et mettre en œuvre la procédure d'urgence

PROGRAMME

- Accueil, tour de table, attentes, test de positionnement (0 h 30)
- 01 · Identifier les espaces confinés (0 h 30, apports et exercice)
- 02 · Énumérer les risques et les mesures adaptées : risques, rôle des acteurs, documents et procédures, ventilation et contrôle d'atmosphère, EPI, réaction en cas d'incident (3 h 30, apports, exercices, vidéos, mesures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé interactif et échanges ; exercices en sous-groupes (acteurs et rôles, mesures atmosphériques) ; analyse de vidéos ; mise en situation pratique en binôme (fiche d'analyse d'espace confiné, autorisation de travail, permis de pénétrer, matériel de mesure). Moyens : salle équipée d'un vidéoprojecteur, détecteurs multigaz, EPI et matériel de démonstration.

PUBLIC

Toute personne (surveillant, intervenant) appelée à effectuer des interventions en espace confiné.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de diplôme. Aptitude médicale au travail en espace confiné à vérifier par l'employeur. Test de positionnement en début de session.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

- 03 · Évaluation des connaissances : QCM de 10 questions et correction (0 h 30)
- 04 · Mise en situation en binôme : intervenir en sécurité, en tant qu'intervenant ou surveillant ; évaluation à chaud et clôture (2 h 00)

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; exercices, quiz et échanges, feuille d'émargement ; QCM de 10 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 7/10) ; évaluation à chaud.

À SAVOIR

Ne remplace ni l'autorisation d'intervention délivrée par l'employeur, ni la formation spécifique à l'installation, ni les certifications propres à certains secteurs.

Management de la prévention et audit interne

N°	FORMATION	DURÉE	TARIF
Management de la prévention			
F24	Mettre en place une culture sécurité : sensibilisation des managers	½ jour	350 € HT
F25	Management d'un service de santé sécurité au travail	1,5 jour	Sur devis
Système de management ISO 45001			
F26	ISO 45001 : les bases du système de management de la santé et sécurité au travail	2 jours	1 200 € HT
Audit interne			
F27	Audit interne d'un système de management intégré QSE	2 jours	1 200 € HT
F28	Audit interne d'un système de management ISO 45001	2 jours	1 200 € HT
F29	Méthodologie d'audit interne en santé sécurité au travail	2 jours	1 200 € HT

Mettre en place une culture sécurité : sensibilisation des managers

350 € HT

VOTRE BESOIN

Vos règles existent mais ne sont pas toujours appliquées : vous voulez donner à vos managers des leviers concrets.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer conformité réglementaire et culture sécurité
- Repérer les leviers du management dans les comportements au quotidien
- Réaliser un diagnostic simple de la culture sécurité de son équipe
- Construire un plan d'action à 90 jours

PUBLIC

Dirigeants, managers, chefs d'équipe, responsables de site ou de service, animateurs sécurité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Test de positionnement en début de session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports courts, autodiagnostic en groupe, échanges à partir de situations vécues, construction d'un plan d'action individuel, support remis aux stagiaires.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM de 10 questions en fin de formation (seuil de réussite proposé : 7/10) ; plan d'action à 90 jours remis en fin de session ; évaluation à chaud.

PROGRAMME

- 01 · Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (15 min)
- 02 · La culture sécurité : définition, niveaux de maturité, différence entre conformité et culture (35 min)
- 03 · Facteurs organisationnels et humains : rôle du management, communication, retour d'expérience, remontée des situations dangereuses (40 min)
- 04 · Diagnostic simple de sa culture sécurité : grille d'auto-évaluation, forces et écarts (40 min)
- 05 · Les leviers pour la construire : présence du management sur le terrain, animations courtes, participation des équipes, indicateurs proactifs (50 min)
- 06 · Construire son plan d'action à 90 jours à partir d'un cas de l'entreprise (20 min)
- 07 · QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation (10 min)

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Présentiel, en intra chez le client (entreprise ou collectivité), 4 à 12 stagiaires (à ajuster).

À SAVOIR

Sensibilisation : les effets d'une démarche de culture sécurité se jugent dans la durée et ne peuvent être garantis. Elle peut se prolonger par un accompagnement (voir la mission Culture sécurité).

Voir aussi : [Pack Formation Sérénité](#) · [C13 · Culture sécurité](#)

Management d'un service de santé sécurité au travail

Sur devis

VOTRE BESOIN

Vous prenez ou structurez une fonction HSE et devez la positionner, la piloter et la faire vivre auprès des équipes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Structurer et positionner un service santé-sécurité au sein de l'organisation
- Identifier les acteurs de la prévention internes et externes et construire un réseau de relais sécurité
- Définir des indicateurs de pilotage pertinents pour son activité
- Construire un plan de prévention annuel articulé avec la stratégie de la structure
- Animer et développer une culture sécurité auprès des équipes et de l'encadrement

PUBLIC

Responsables HSE en poste, futurs responsables de service santé-sécurité, animateurs prévention amenés à encadrer une fonction HSE.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience ou des connaissances de base en santé-sécurité au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, retours d'expérience, étude de cas sur la construction d'un plan de prévention annuel adapté au contexte des participants.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des échanges et du cas pratique, restitution orale du plan d'action construit.

PROGRAMME

Jour 1

- Rôle et missions du responsable HSE, positionnement dans l'organigramme
- Articulation avec la direction, les représentants du personnel (CSE, CSSCT) et la médecine du travail
- Les acteurs de la prévention et leurs champs de compétence respectifs : IPRP, Carsat, DREETS, services de santé au travail
- Organisation d'un service HSE : ressources, délégation, animateurs relais dans les équipes
- Construction d'indicateurs de pilotage : taux de fréquence, taux de gravité, indicateurs avancés (remontées d'anomalies, quasi-accidents)

Jour 2 (matinée)

- Construction d'un plan de prévention annuel articulé avec les priorités de l'entreprise
- Animation de la culture sécurité : communication, implication de l'encadrement de proximité, reconnaissance des comportements sûrs
- Cas pratique de synthèse et évaluation finale

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Formation de management de la prévention : elle ne prépare pas à un titre ou à un diplôme.

ISO 45001 : les bases du système de management de la santé et sécurité au travail

1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous envisagez une démarche ISO 45001, ou vous voulez structurer votre management de la prévention, et vous voulez comprendre la norme avant de vous lancer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principes d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail et la logique d'amélioration continue
- Situer les exigences de la norme ISO 45001:2018, chapitre par chapitre
- Distinguer les obligations réglementaires des exigences de la norme
- Repérer les rôles de la direction, de l'encadrement et des travailleurs dans le système
- Construire une feuille de route de mise en place adaptée à sa structure

PROGRAMME

Jour 1 (7 heures) : comprendre la norme et le système

- 01 - Accueil, objectifs, tour de table, test de positionnement (20 min)
- 02 - Pourquoi un système de management : enjeux, principe d'amélioration continue (planifier, réaliser, vérifier, agir), place de la norme ISO 45001 et des référentiels voisins (40 min)
- 03 - Structure de la norme ; articulation avec les obligations du Code du travail : conformité réglementaire et conformité à la norme ne se confondent pas (50 min)
- 04 - Contexte de l'organisme (chapitre 4) : enjeux, parties intéressées, périmètre du système (60 min)
- 05 - Leadership et participation des travailleurs (chapitre 5) : engagement de la direction, politique SST, rôles et responsabilités, consultation et participation (80 min)
- 06 - Planification (chapitre 6) : dangers, risques et opportunités, exigences légales et autres exigences, objectifs SST et planification pour les atteindre (100 min)
- 07 - Atelier fil rouge : analyser le contexte de la structure et rédiger un projet de politique SST (60 min)
- 08 - Bilan de la journée (10 min)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports pédagogiques illustrés, ateliers fil rouge à partir de la situation réelle de votre structure, études de cas, échanges, support remis aux stagiaires.

À SAVOIR

Formation aux bases de la norme ISO 45001:2018 (texte sous licence, non reproduit). Elle ne délivre ni certification ni qualification d'auditeur ; la certification d'un système relève d'un organisme tiers.

PUBLIC

Dirigeants, directeurs et responsables de services, responsables HSE ou qualité, préventeurs, référents sécurité, encadrants et membres d'instances qui participent à une démarche de management de la santé et de la sécurité (entreprises et collectivités).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Une connaissance de base de la prévention des risques professionnels est un plus. Test de positionnement en début de session.

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.
Support de formation.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

Jour 2 (7 heures) : faire fonctionner et améliorer le système

- 01 - Retour sur le jour 1 (15 min)
- 02 - Support (chapitre 7) : ressources, compétences, sensibilisation, communication, informations documentées (60 min)
- 03 - Réalisation des activités opérationnelles (chapitre 8) : maîtrise opérationnelle, hiérarchie des mesures de prévention, gestion des changements, achats, sous-traitance, situations d'urgence (90 min)
- 04 - Évaluation des performances (chapitre 9) : surveillance et indicateurs, évaluation de la conformité, audit interne, revue de direction (75 min)
- 05 - Amélioration (chapitre 10) : incidents, non-conformités, actions correctives, amélioration continue (45 min)
- 06 - Mettre en place le système : démarche progressive, adaptation aux petites structures, pièges à éviter ; rôle de l'organisme de certification, sans garantie de résultat (50 min)
- 07 - Atelier : esquisser la feuille de route de mise en place sur 12 mois (60 min)
- 08 - QCM de fin de formation, évaluation à chaud, attestation (25 min)

ÉVALUATION DES ACQUIS

Test de positionnement avant ; QCM en fin de formation ; production d'un projet de politique SST et d'une feuille de route ; évaluation à chaud.

Voir aussi : [Pack Management](#) · [A1 · Accompagnement à la mise en place ISO...](#) · [A2 · Audit à blanc ou interne ISO 45001](#)

Audit interne d'un système de management intégré QSE

VOTRE BESOIN

Vous auditez, ou allez auditer, un système de management intégré qualité, sécurité et environnement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les principes et les objectifs de l'audit interne selon la norme ISO 19011
- Distinguer les points-clés des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 dans une approche intégrée
- Préparer un audit : plan d'audit, guide d'entretien, documents de travail
- Conduire les étapes d'un audit interne, de la réunion d'ouverture à la réunion de clôture
- Rédiger un écart et un rapport d'audit exploitable

PUBLIC

Auditeurs internes ou futurs auditeurs internes amenés à conduire des audits sur un système de management intégré (Qualité, Sécurité, Environnement).

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les exigences des référentiels QSE. Être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation d'entretien d'audit, étude de cas multiréférentiel, exercice de rédaction de constats et d'écarts, simulation de réunion d'ouverture et de clôture.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des mises en situation, exercice noté de rédaction de rapport d'audit en fin de parcours.

PROGRAMME

Jour 1

- Principes et objectifs de l'audit interne selon l'ISO 19011, vocabulaire, rôle et posture de l'auditeur
- Audits multiréférentiels : points-clés communs et spécifiques des ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001
- Programme d'audit, critères, périmètre, plan d'audit
- Préparation des documents de travail : guide d'entretien, techniques de questionnement
- Réunion d'ouverture : objectifs, contenu, posture
- Mise en situation : premiers entretiens d'audit sur un cas multiréférentiel

Jour 2

- Conduite d'entretiens d'audit et recueil de preuves : cas multiréférentiel
- Constatation et rédaction d'un écart : formulation factuelle, preuves à l'appui
- Réunion de clôture : restitution des constats, posture face aux réactions
- Rédaction du rapport d'audit, suivi des actions correctives
- Évaluation finale des acquis

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Attestation de fin de formation : cette formation ne délivre pas de qualification d'auditeur.

Voir aussi : [A2 · Audit à blanc ou interne ISO 45001](#)

F28

AUDIT INTERNE

Audit interne d'un système de management ISO 45001

2 jours (14 heures)

1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous êtes certifié ISO 45001 ou en démarche et devez conduire vos audits internes avec méthode.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les exigences spécifiques de la norme ISO 45001 dans une logique d'audit
- Identifier les points de vigilance propres au management de la santé-sécurité (leadership, participation des travailleurs, planification)
- Préparer et conduire un audit interne ISO 45001 selon la méthodologie de l'ISO 19011
- Rédiger un rapport d'audit exploitable pour la revue de direction

PUBLIC

Auditeurs internes ou futurs auditeurs internes amenés à conduire des audits sur un système de management de la santé et de la sécurité au travail certifié ou en démarche de certification ISO 45001.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les exigences de la norme ISO 45001. Être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ciblés sur ISO 45001, mises en situation d'entretien d'audit, étude de cas, exercice de rédaction de constats et de rapport d'audit.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors des mises en situation, exercice noté de rédaction de rapport d'audit en fin de parcours.

PROGRAMME

Jour 1

- Principes de l'audit interne selon l'ISO 19011, vocabulaire et étapes de l'audit
- Exigences spécifiques de l'ISO 45001 : leadership, participation et consultation des travailleurs
- Planification : risques et opportunités liés à la santé-sécurité
- Maîtrise opérationnelle, préparation aux situations d'urgence, évaluation de la conformité
- Construction du plan d'audit et du guide d'entretien adapté à l'ISO 45001

Jour 2

- Réunion d'ouverture, techniques de questionnement pour l'investigation d'audit
- Mise en situation : entretiens d'audit sur un cas ISO 45001
- Constatation et rédaction des écarts, réunion de clôture
- Rapport d'audit et présentation en revue de direction, suivi des actions correctives
- Évaluation finale des acquis

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Attestation de fin de formation : cette formation ne délivre pas de qualification d'auditeur.

Voir aussi : [A2 · Audit à blanc ou interne ISO 45001](#)

Méthodologie d'audit interne en santé sécurité au travail

1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez structurer un audit interne santé-sécurité, avec ou sans démarche de certification.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer l'audit santé-sécurité dans le cadre réglementaire applicable, avec une introduction à la partie 4 du Code du travail
- Construire une grille d'audit santé-sécurité adaptée à son organisation, sans référentiel de certification imposé
- Conduire un audit terrain : observation, entretiens, revue documentaire
- Analyser et prioriser les écarts constatés
- Restituer les résultats d'un audit et proposer un plan d'action

PUBLIC

Préventeurs, référents sécurité, encadrants souhaitant structurer une démarche d'audit interne santé-sécurité, y compris hors démarche de certification.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en santé-sécurité au travail. Être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, construction collective d'une grille d'audit, mise en situation pratique en sous-groupes, restitution collective.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation continue lors de la mise en situation, exercice noté de restitution d'audit en fin de parcours.

PROGRAMME

Jour 1

- Principes généraux de l'audit santé-sécurité : différences entre audit, inspection et contrôle
- Introduction à la réglementation applicable : organisation de la partie 4 du Code du travail, sources de la conformité
- Posture de l'auditeur interne, vocabulaire de l'audit
- Construction d'une grille d'audit adaptée à son organisation : thématiques, critères, niveaux de cotation
- Techniques d'observation terrain et de recueil de preuves factuelles

Jour 2

- Techniques de questionnement, guide d'entretien, entretiens avec les opérationnels
- Mise en situation pratique d'audit sur un cas concret, en sous-groupes
- Analyse et priorisation des écarts, restitution et rapport d'audit synthétique
- Construction d'un plan d'action de mise en conformité
- Évaluation finale des acquis

CE QUE VOUS RECEVEZ

Attestation de fin de formation, remise à chaque participant.

MODALITÉS

Intra, chez le client (entreprise ou collectivité), contenu adapté après analyse du besoin. Effectif à préciser dans la proposition.

À SAVOIR

Attestation de fin de formation : cette formation ne délivre pas de qualification d'auditeur.

Voir aussi : [A4 · Audit à façon \(référentiel spécifique\)](#)

Missions de conseil et d'études

Le calendrier de chaque mission est défini avec vous, en fonction de votre besoin et des disponibilités. Les tarifs sont indicatifs et confirmés au devis. Une mission qui vous ressemble n'est pas dans la liste ? Voir C15, sur mesure. Cliquez sur une mission pour ouvrir sa fiche.

N°	MISSION	TARIF INDICATIF
Bases en prévention et évaluation des risques		
C1	Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) Accompagnement	550 € HT / jour
C2	Document unique (DUERP) : élaboration Document unique	À partir de 700 € HT
C3	Document unique (DUERP) : mise à jour Document unique	500 € HT
C4	Diagnostic de conformité réglementaire en santé et sécurité Conformité réglementaire	850 € HT
C5	Analyse d'accident du travail Accidents du travail	Sur devis
Risques spécifiques		
C6	Évaluation du risque d'atmosphères explosives (ATEX) ATEX	À partir de 1 200 € HT
C7	Évaluation du risque chimique (SEIRICH) et approche toxicologique Risques chimiques	À partir de 1 000 € HT
C8	Étude de compatibilité et de stockage des produits chimiques Risques chimiques	1 000 € HT
C9	Conseiller à la sécurité TMD/ADR : audit, rapport annuel, assistance Transport de marchandises dangereuses	1 000 € HT
C10	Plan de sûreté (transport de marchandises dangereuses) Transport de marchandises dangereuses	1 000 € HT
C11	Étude de dotation en moyens de secours incendie Incendie	700 € HT
C12	Risques psychosociaux : cadrage et démarche de prévention Risques psychosociaux	Sur devis
Management de la prévention		
C13	Culture sécurité Culture sécurité	550 € HT / jour
C14	Cap Prévention (collectivités) Collectivités	Sur devis
C15	Formations et missions sur mesure Sur mesure	Sur devis

C2

DOCUMENT UNIQUE

Document unique (DUERP) :
élaboration

Calendrier défini avec vous

À partir de 700 € HT

≤ 11 salariés : 700 € HT · plus de 11 salariés : 1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous n'avez pas de document unique, ou il ne reflète plus le travail réel de vos équipes.

OBJECTIFS

- Identifier et coter les risques par unité de travail
- Construire un plan d'actions priorisé et réaliste
- Associer les salariés et agents pour que le document soit compris et repris en interne

POUR QUI

TPE, PME, associations, collectivités

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Organigramme, liste des postes, accidents et arrêts, DUERP existant, rapports de contrôle, fiches de données de sécurité

NOTRE MÉTHODE

- Cadrage et découpage en unités de travail
- Visite des lieux, entretiens avec les salariés ou agents et l'encadrement
- Identification et cotation des risques (méthode explicitée)
- Plan d'actions selon la hiérarchie des mesures de prévention
- Restitution et prise en main du document

CE QUE VOUS RECEVEZ

DUERP (document et tableur), plan d'actions priorisé, synthèse de restitution

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Le document unique reste sous la responsabilité de l'employeur (ou de l'autorité territoriale) ; il ne vaut pas garantie de conformité.

Voir aussi : [F3 · Évaluation des risques professionnels...](#)

C3

DOCUMENT UNIQUE

Document unique (DUERP) : mise à jour

Calendrier défini avec vous

500 € HT

VOTRE BESOIN

Votre document unique existe mais doit être actualisé après un changement, un accident ou une échéance.

OBJECTIFS

- Vérifier ce qui a changé depuis la dernière version
- Réévaluer les risques concernés
- Actualiser le plan d'actions et son suivi

POUR QUI

Structures disposant déjà d'un DUERP

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

DUERP précédent, plan d'actions et son état d'avancement, changements survenus (organisation, équipements, produits), accidents

NOTRE MÉTHODE

- Analyse du document existant et des changements
- Visite ciblée et échanges avec les personnes concernées
- Réévaluation et cotation des risques modifiés
- Mise à jour du plan d'actions

CE QUE VOUS RECEVEZ

DUERP mis à jour avec historique des modifications, plan d'actions actualisé

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Le périmètre dépend de la qualité du document existant : s'il est inexploitable, une reprise complète (élaboration) est proposée.

Voir aussi : [F3 · Évaluation des risques professionnels...](#)

Diagnostic de conformité réglementaire en santé et sécurité

850 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez savoir où vous en êtes de vos obligations en santé, sécurité et environnement, et par quoi commencer.

OBJECTIFS

- Situer l'organisation par rapport à ses obligations
- Coter et prioriser les écarts
- Remettre un plan d'actions de mise en conformité

POUR QUI

TPE, PME, collectivités, établissements sans service HSE

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Documents de prévention et registres, DUERP, rapports de vérification, description de l'activité et des sites

NOTRE MÉTHODE

- Construction d'une grille adaptée à l'activité
- Revue documentaire
- Visite et entretiens
- Cotation des écarts
- Restitution et plan d'actions priorisé

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport de diagnostic, tableau des écarts cotés, plan d'actions priorisé

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Photographie à la date de la visite. Ne remplace ni les vérifications réglementaires réalisées par des organismes compétents ni un contrôle de l'administration.

Voir aussi : [F4 · Mise en place d'un diagnostic de...](#)

Analyse d'accident du travail

Sur devis

VOTRE BESOIN

Un accident ou un presque-accident est survenu et vous voulez en comprendre les causes pour l'éviter.

OBJECTIFS

- Recueillir les faits
- Identifier les causes
- Proposer des actions correctives

POUR QUI

Entreprises, collectivités

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Déclaration ou description de l'événement, personnes disponibles

NOTRE MÉTHODE

- Recueil des faits
- Analyse (arbre des causes)
- Actions correctives
- Restitution

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport d'analyse, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Analyse à visée préventive : elle ne remplace pas les déclarations et enquêtes prévues par la réglementation.

C6

ATEX

Évaluation du risque d'atmosphères explosives (ATEX)

Calendrier défini avec vous

À partir de 1 200 € HT

Petite structure : 1 200 € HT · grande structure : 1 500 € HT

VOTRE BESOIN

Vous manipulez des poudres, gaz ou solvants et devez identifier et maîtriser le risque d'explosion.

OBJECTIFS

- Identifier les situations pouvant créer une atmosphère explosive
- Classer les zones et évaluer le risque
- Formaliser les mesures dans le document relatif à la protection contre les explosions

POUR QUI

Boulangeries, industries, stockages de poudres et solvants

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Description des procédés, produits et fiches de données de sécurité, plans, équipements électriques

NOTRE MÉTHODE

- Recensement des sources et des substances
- Visite et relevé des situations
- Évaluation et zonage
- Mesures de prévention et de protection
- Rédaction du document

CE QUE VOUS RECEVEZ

Analyse du risque d'explosion, zonage, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Ne remplace pas les vérifications des matériels par un organisme compétent. Le document relatif à la protection contre les explosions reste sous la responsabilité de l'employeur (ou de l'autorité territoriale).

Voir aussi : [Pack ATEX](#) · [F9 · Sensibilisation aux atmosphères...](#) · [F10 · ATEX : sensibilisation au risque...](#)

C7

RISQUES CHIMIQUES

Évaluation du risque chimique (SEIRICH) et approche toxicologique

Calendrier défini avec vous

À partir de 1 000 € HT

Niveau 1 : 1 000 € HT · niveaux 2 et 3 : 1 500 € HT (plan d'actions inclus)

VOTRE BESOIN

Vous utilisez des produits chimiques et devez évaluer les risques pour vos salariés et agents, sans savoir hiérarchiser.

OBJECTIFS

- Inventorier les produits et les postes exposés
- Évaluer le risque par poste avec la méthode SEIRICH
- Proposer substitution, protection collective et individuelle

POUR QUI

Entreprises utilisant des agents chimiques dangereux, collectivités (ateliers, entretien)

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Liste des produits, fiches de données de sécurité, description des postes et procédés

NOTRE MÉTHODE

- Inventaire des produits et des postes
- Analyse des dangers et des conditions d'exposition
- Évaluation SEIRICH (niveaux 1, 2 ou 3 selon le besoin)
- Lecture toxicologique des principaux produits (périmètre à définir)
- Plan d'actions priorisé

CE QUE VOUS RECEVEZ

Inventaire, évaluation par poste, hiérarchisation, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

N'inclut pas de mesures d'exposition (métrologie) réalisées par un laboratoire accrédité.

Voir aussi : [Pack Risques chimiques](#) · [F11 · Risques chimiques : sensibilisation](#) · [F12 · Évaluation des risques chimiques via...](#)

Étude de compatibilité et de stockage des produits chimiques

VOTRE BESOIN

Vos produits sont stockés ensemble sans certitude sur leurs incompatibilités.

OBJECTIFS

- Identifier les incompatibilités entre produits
- Proposer une organisation de stockage adaptée
- Réduire les risques d'incendie, de réaction et de pollution

POUR QUI

Entreprises, collectivités, établissements avec locaux de stockage

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Inventaire des produits, fiches de données de sécurité, plans et photographies des locaux

NOTRE MÉTHODE

- Analyse des fiches de données de sécurité
- Visite des zones de stockage
- Matrice de compatibilité
- Recommandations d'aménagement

CE QUE VOUS RECEVEZ

Matrice de compatibilité, plan de rangement, recommandations priorisées

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Ne remplace ni une étude réglementaire ICPE ni un dimensionnement des rétentions ou de la ventilation par un bureau d'études.

Voir aussi : [F12 · Évaluation des risques chimiques via...](#)

Conseiller à la sécurité TMD/ADR : audit, rapport annuel, assistance

VOTRE BESOIN

Vous expédiez, chargez, emballez ou transportez des marchandises dangereuses et devez désigner un conseiller à la sécurité.

OBJECTIFS

- Vérifier la conformité des opérations aux règles de l'ADR
- Établir le rapport annuel du conseiller à la sécurité
- Assister la structure sur les questions courantes et les événements

POUR QUI

Entreprises et collectivités qui expédient, chargent, emballent ou transportent des marchandises dangereuses

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Liste des marchandises et volumes, procédures, documents de transport, formations du personnel

NOTRE MÉTHODE

- Diagnostic d'assujettissement et cadrage
- Audit des opérations et des documents
- Analyse et recommandations
- Rapport annuel
- Assistance dans l'année

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport d'audit, rapport annuel, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Mission de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses : classes 2 à 9, hors classe 7 (matières radioactives).

Voir aussi : [Pack TMD](#) · [F19 · Transport de marchandises dangereuses...](#)

C10

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Calendrier défini avec vous

Plan de sûreté (transport de marchandises dangereuses)

1 000 € HT

VOTRE BESOIN

Vous manipulez des marchandises dangereuses soumises à des exigences de sûreté.

OBJECTIFS

- Déterminer si la structure est concernée par les exigences de sûreté
- Élaborer un plan adapté
- Sensibiliser les personnes concernées

POUR QUI

Entreprises et collectivités concernées par le transport de marchandises dangereuses à haut risque

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Liste des marchandises, sites, itinéraires, organisation

NOTRE MÉTHODE

- Vérification de l'applicabilité
- Analyse des risques de malveillance
- Rédaction du plan
- Présentation aux personnes concernées

CE QUE VOUS RECEVEZ

Plan de sûreté, fiche de consignes

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Le périmètre dépend des marchandises transportées ; l'applicabilité est vérifiée avant le devis.

Voir aussi : [F19 · Transport de marchandises dangereuses...](#)

C11

INCENDIE

Calendrier défini avec vous

Étude de dotation en moyens de secours incendie

700 € HT

VOTRE BESOIN

Vous voulez vérifier que vos moyens de première intervention sont adaptés à vos locaux et à votre activité.

OBJECTIFS

- Évaluer la dotation en extincteurs et moyens de secours
- Identifier les manques et les redondances
- Proposer une dotation adaptée

POUR QUI

TPE, PME, collectivités, établissements recevant du public

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Plans des locaux, activité, effectifs, registre de sécurité, dotation actuelle

NOTRE MÉTHODE

- Analyse des risques d'incendie des locaux
- Relevé de la dotation existante
- Comparaison aux besoins
- Recommandations

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport de dotation, plan d'implantation des moyens

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Ce n'est pas une analyse complète du risque incendie ; ne remplace pas les vérifications périodiques par un organisme compétent.

Risques psychosociaux : cadrage et démarche de prévention

Sur devis

VOTRE BESOIN

Vous constatez des tensions, de l'absentéisme ou un mal-être au travail et voulez agir avec méthode.

OBJECTIFS

- Cadrer la démarche et associer les représentants du personnel
- Diagnostiquer la situation à partir de faits et d'indicateurs
- Construire un plan d'actions réaliste

POUR QUI

Entreprises, collectivités, établissements

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Contexte, indicateurs disponibles (absentéisme, accidents), interlocuteurs

NOTRE MÉTHODE

- Cadrage de la démarche et association des représentants du personnel
- Diagnostic : entretiens et indicateurs disponibles
- Restitution aux instances et à la direction
- Plan d'actions et suivi

CE QUE VOUS RECEVEZ

Selon le périmètre : diagnostic, restitution, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Accès Prévention mobilise des compétences complémentaires selon les projets. Le périmètre et le rôle de chacun sont précisés dans la proposition.

Culture sécurité

550 € HT / jour

VOTRE BESOIN

Vos règles existent mais ne sont pas toujours appliquées : vous voulez comprendre pourquoi et faire évoluer les pratiques.

OBJECTIFS

- Analyser les situations de travail réelles
- Identifier les freins à l'appropriation
- Construire des actions avec les managers et les opérateurs

POUR QUI

Entreprises, collectivités (services techniques)

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Accès au terrain, disponibilité de managers et d'opérateurs

NOTRE MÉTHODE

- Analyse de situations de travail
- Ateliers avec managers et opérateurs
- Plan d'actions collaboratif
- Suivi

CE QUE VOUS RECEVEZ

Synthèse d'analyse, plan d'actions, supports d'animation

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Les effets d'une démarche de culture sécurité se jugent dans la durée et ne peuvent être garantis.

Voir aussi : [F24 · Mettre en place une culture sécurité...](#)

C14 COLLECTIVITÉS

Cap Prévention (collectivités)

Calendrier défini avec vous

Sur devis

VOTRE BESOIN

Vous êtes une collectivité sans service prévention interne et voulez objectiver et rendre lisible votre démarche.

OBJECTIFS

- Évaluer chaque année trois piliers : résultats, conformité, culture prévention
- Restituer un palier lisible pour les élus, les agents et les administrés
- Proposer des actions réalistes

POUR QUI

Communes, intercommunalités, établissements publics

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Données d'accidentologie, DUERP, plans d'actions, registres, formations

NOTRE MÉTHODE

- Diagnostic (visite et données existantes)
- Restitution du score et du palier
- Plan d'actions
- Réévaluation annuelle

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport d'évaluation, palier attribué, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Les paliers sont un repère propre à Accès Prévention, ni une certification ni un label.

Voir aussi : [F8 · Formation des membres de la formation...](#)

C15 SUR MESURE

Formations et missions sur mesure

Calendrier défini avec vous

Sur devis

VOTRE BESOIN

Votre besoin ne correspond à aucune prestation du catalogue : un secteur, un risque, un public particuliers.

OBJECTIFS

- Concevoir un programme de formation ou un support pédagogique adapté
- Adapter une mission de conseil à votre organisation
- Rendre le contenu appropriable par vos équipes

POUR QUI

Entreprises, collectivités, organismes de formation et cabinets

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Description du besoin, du public, des contraintes

NOTRE MÉTHODE

- Analyse du besoin
- Conception (objectifs, contenu, supports, évaluation)
- Validation avec le commanditaire
- Animation ou remise des livrables

CE QUE VOUS RECEVEZ

Programme, supports pédagogiques ou livrables de la mission adaptée

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Les délais et le tarif dépendent de l'ampleur de la conception. Un contenu conçu pour un client n'est pas réutilisé sans son accord.

Missions d'audit et systèmes de management

Des audits à blanc ou internes et un accompagnement à la mise en place de vos systèmes de management, en entreprise comme en collectivité. Accès Prévention ne délivre pas de certification et ne réalise pas d'audit de certification.

N°	MISSION	TARIF INDICATIF
Audit et systèmes de management		
<u>A1</u>	<u>Accompagnement à la mise en place ISO 45001 et MASE</u> Systèmes de management	550 € HT / jour
<u>A2</u>	<u>Audit à blanc ou interne ISO 45001</u> Audits à blanc et internes	1 200 € HT
<u>A3</u>	<u>Audit à blanc ou interne MASE</u> Audits à blanc et internes	1 200 € HT
<u>A4</u>	<u>Audit à façon (référentiel spécifique)</u> Audits à blanc et internes	850 € HT

A1

SYSTÈMES DE MANAGEMENT

Accompagnement à la mise en place ISO 45001 et MASE

Calendrier défini avec vous

550 € HT / jour

VOTRE BESOIN

Vous voulez construire un système de management santé-sécurité adapté à votre taille et le faire vivre.

OBJECTIFS

- Structurer le système (politique, processus, documents)
- Impliquer l'encadrement et les salariés ou agents
- Préparer les audits

POUR QUI

PME, entreprises et collectivités qui structurent leur management de la santé et de la sécurité (ISO 45001) ; entreprises intervenant en sites industriels (MASE)

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Situation de départ, objectifs de certification, ressources disponibles

NOTRE MÉTHODE

- État des lieux
- Feuille de route
- Accompagnement par étapes (ateliers, documents, indicateurs)
- Audit à blanc
- Préparation à la certification

CE QUE VOUS RECEVEZ

Feuille de route, documents et outils du système, comptes rendus

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Accès Prévention accompagne mais ne certifie pas : la certification relève d'un organisme tiers.

Voir aussi : [F26 · ISO 45001 : les bases du système de...](#)

A2

AUDITS À BLANC ET INTERNES

Audit à blanc ou interne ISO 45001

Calendrier défini avec vous

1 200 € HT

VOTRE BESOIN

Vous préparez une certification ISO 45001 ou voulez vérifier votre système avant l'audit de certification.

OBJECTIFS

- Évaluer la conformité du système aux exigences de la norme
- Identifier les écarts et les points sensibles
- Préparer l'audit de certification

POUR QUI

Entreprises et collectivités engagées ou certifiées ISO 45001

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Périmètre, documentation du système, dernier rapport d'audit s'il existe

NOTRE MÉTHODE

- Plan d'audit
- Revue documentaire
- Audit sur site (entretiens, observations)
- Réunion de clôture
- Rapport et plan d'actions

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport d'audit, écarts, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Audit à blanc ou interne uniquement : Accès Prévention ne délivre pas de certification et ne réalise pas d'audit de certification.

Voir aussi : [Pack Management](#) · [F26 · ISO 45001 : les bases du système de...](#) · [F27 · Audit interne d'un système de...](#) · [F28 · Audit interne d'un système de...](#)

VOTRE BESOIN

Vous préparez une certification MASE ou voulez évaluer votre système avant l'audit d'un organisme agréé.

OBJECTIFS

- Évaluer le système par rapport au référentiel MASE
- Identifier les écarts
- Préparer l'audit de certification

POUR QUI

Entreprises intervenant en sites industriels et donneurs d'ordre exigeant le MASE

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Périmètre, documentation, résultats sécurité, dernier audit

NOTRE MÉTHODE

- Plan d'audit
- Revue documentaire
- Audit sur site
- Réunion de clôture
- Rapport et plan d'actions

CE QUE VOUS RECEVEZ

Rapport d'audit, écarts, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Audit à blanc ou interne uniquement. Les audits de certification MASE sont réalisés par des organismes habilités : Accès Prévention n'en réalise pas.

VOTRE BESOIN

Vous voulez auditer selon un référentiel précis : code du travail, exigence d'assureur, pratiques internes.

OBJECTIFS

- Définir le référentiel et la grille d'audit
- Auditer et coter les écarts
- Proposer des actions

POUR QUI

Entreprises, collectivités, donneurs d'ordre

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS

Référentiel ou exigences à auditer, périmètre

NOTRE MÉTHODE

- Cadrage du référentiel
- Construction de la grille
- Audit sur site
- Restitution

CE QUE VOUS RECEVEZ

Grille, rapport, plan d'actions

MODALITÉS

Sur site, après un échange de cadrage. Devis détaillé selon votre besoin.

À SAVOIR

Le référentiel doit être communiqué et accessible ; le périmètre est fixé au devis.

Voir aussi : [F29 · Méthodologie d'audit interne en santé...](#)

Parlons de votre besoin

Chaque prestation débute par un échange de cadrage sans engagement, avec votre entreprise ou votre collectivité. Le devis est établi ensuite, dimensionné à votre besoin réel.

Badri Loujani

Fondateur · Intervenant en prévention des risques professionnels ·
Formateur

badri.loujani@accesprevention.fr

07 87 43 38 79

accesprevention.fr

[↑ Retour au sommaire](#)